



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

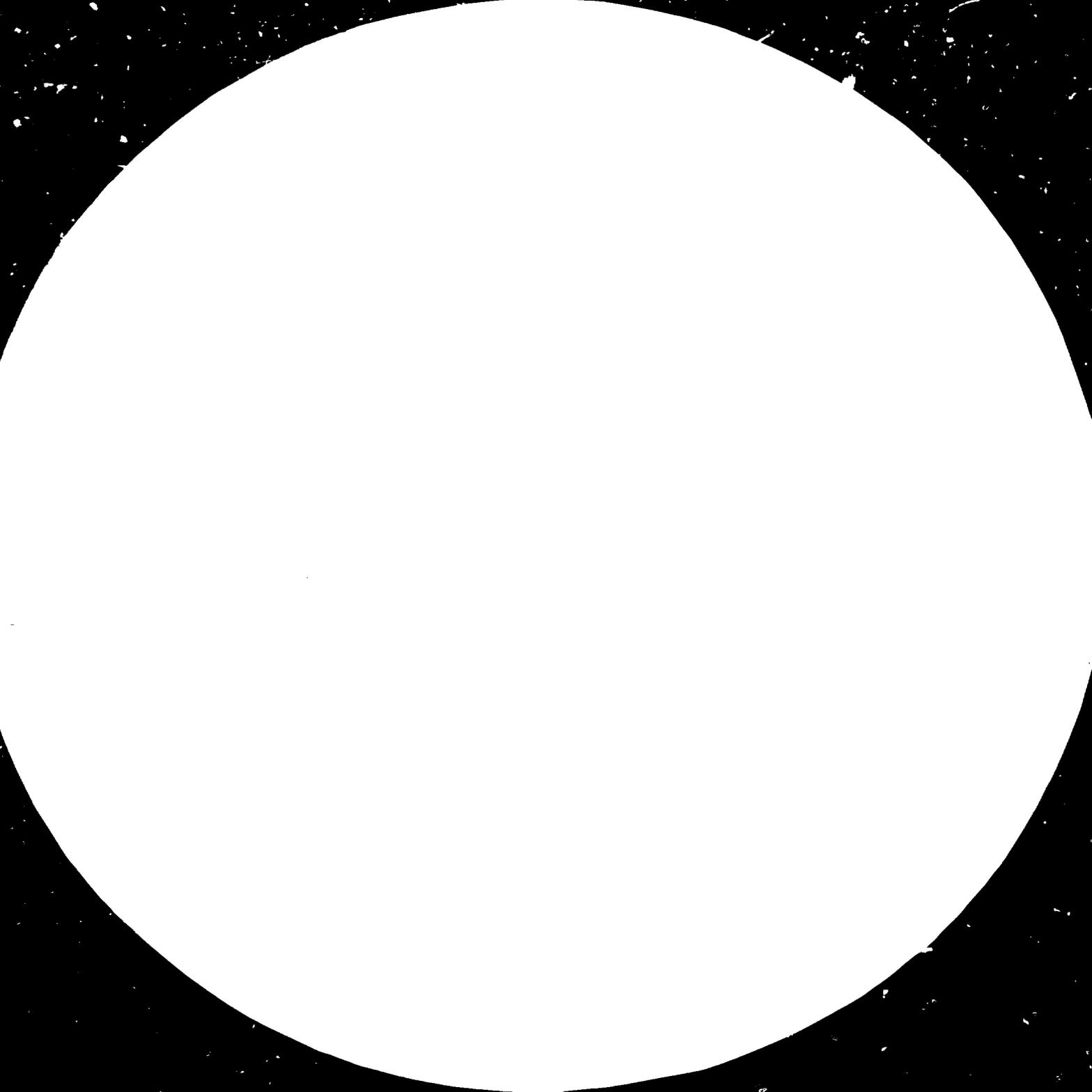
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





3.2

3.6

4.0



MICROSCOPE RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A



12491



Distr. LIMITEE
ID/WG.373/8
13 juillet 1982
FRANCAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion régionale pour l'Afrique préparatoire
à la première Consultation sur l'industrie
du bois et des produits du bois

Vienne (Autriche), 21-25 juin 1982

SITUATION DES INDUSTRIES FORESTIERES EN COTE D'IVOIRE *

par la

Direction des industries forestières,
Ministère des eaux et forêts, Abidjan

* Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat de l'ONUDI. Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

I - INTRODUCTION -

La transformation du Bois en Côte d'Ivoire remonte au début du siècle avec des opérations d'équarrissage à la hache - La 1ère Scierie importante a été installée en 1918 dans la région de Bassam. A la veille de la guerre en 1938, on en comptait 21 -

Après la 2e guerre mondiale on assiste à un développement assez rapide de l'industrie du Bois favorisée par les importants besoins de la reconstruction européenne et l'apparition de nouvelles possibilités de la mécanisation.

La progression des activités industrielles du Bois est marquée par des bonds comme le montre le tableau qui suit :

. 1938	: 50 000 m ³ grumes
. 1948	: 100 000 - " -
. 1960	: 185 000 - " -
. 1965	: 695 000 - " -
. 1970	: 950 000 - " -
. 1976	: 1 800 000 - " -

Sur le terrain l'accroissement des usines s'est traduit par un mouvement général d'Est en Ouest avec quatre grands pôles de concentration : Abidjan - Abengourou, Daloa , San-Pédro -

Sur le plan économique l'Industrie du Bois en Côte d'Ivoire apparaît comme une activité marginale, étroitement dépendante de l'exploitation Forestière et surtout du Négoce des grumes - C'est ce qui explique les difficultés périodiques que connaît ce secteur professionnel - Son importance cependant le tissu industriel de la Côte d'Ivoire n'est plus à démontrer, tant sur le plan numérique que pour les retombées économiques et sociales -

2 - PRESENTATION DES INDUSTRIES DU BOIS -

Le tissu industriel du Bois de la Côte d'Ivoire couvre la zone forestière et comprend essentiellement des usines de 1ère transformation - Ce tissu comprend environ 90 usines aux tailles et aux structures variées -

- Nature de la Transformation -

Trois types d'activités se partagent inégalement l'industrie primaire du Bois :

- . Les sciages : 88 unités
- . Le déroulage - Contreplaqué : 8 unités
- . Le tranchage : 6 unités

A cette liste il convient d'ajouter l'unité de Px de particules qui est bien une autre forme de transformation mais utilise les déchets des premières - Le sciage est pratiquement présent dans toutes les usines sauf deux -

- Capacité de transformation -

L'industrie Ivoirienne du Bois offre une gamme très étendue de capacité - On relève des usines artisanales aux possibilités très réduites jusqu'aux usines modernes employant une main-d'oeuvre nombreuse et aux installations impressionnantes - Succinctement les usines peuvent être classées en quatre catégories -

- . Les unités artisanales dont la capacité n'excède pas 15 000 m³ grumes/an : 31 unités -
- . Les unités moyennes, capacité comprise entre 15 000 et 31 000 m³/an : 23 -
- . Les unités importantes comprises entre 31 000 et 61 000 m³ grumes/an : 24 -
- . Les grosses unités ayant plus de 65 000 m³/an : 12 usines - Au total la capacité installée excède les 2.600 000 m³ - Mais quelque soit leur capacité chaque usine obéit un type d'organisation particulier -

- Structures des Usines -

Quatre formes d'organisation caractérisent nos installations industrielles -

- . Les unités simples se consacrant à un type de produit (sciage, placage déroulé ...) ; on en compte 58 -

- . Les usines intégrées, c'est-à-dire assurant une production verticale et présentant des produits diversement élaborés (caisserie, menuiserie, ébénisterie, parquet) 22 unités utilisent cette formule de transformation -
- . Les complexes industriels : sont regroupées dans cette catégorie les usines réunissant plusieurs formes de transformation primaire (sciage, déroulage, tranchage, agglomérés) -
7 usines répondent à cette définition -
- . Les usines mixtes ou complexes intégrant la transformation verticale (contreplaqués, panneaux lattés, portes isoplanes, menuiserie industrielle, maisons préfabriquées) -
4 unités seulement se classent dans cette catégorie -

- Autres caractéristiques des Industries du Bois Ivoiriennes -

L'analyse des structures et de la taille de nos usines fait apparaître un certain nombre de déséquilibres :

- . D'abord on constate la prédominance des petites et moyennes unités constituées essentiellement de scieries - Cela traduit l'opinion bien connue chez nous qui veut que l'industrie du Bois soit un sous-produit de l'exploitation forestière et de l'exportation des grumes - D'où la classification abusive de nos grumes en bois Export et Bois scierie -
- . Il y a aussi l'importance accordée à la production de produits semi-finis (plots, avivés, placages), au détriment de produits plus élaborés : contreplaqué moulures, parquet, menuiseries -
- . On constate un déséquilibre au niveau des équipements : les vieilles scieries font légion dans l'industrie du Bois ; les usines performantes sont plutôt rares - Il y a cependant depuis quelque cinq ans un timide effort de renouvellement du matériel ou d'extension -
- . Sur le plan commercial le déséquilibre est triple :
 - La totalité (ou presque) de nos produits industriels est exportée, exception faite pour les panneaux dérivés du Bois -

- La qualité des produits vendus à l'extérieur est meilleure que celle des produits livrés sur le marché local : ceux-ci, les sciages en particulier, constituent des lots déclassés -
- Les prix offerts à l'extérieur sont nettement inférieurs à ceux pratiqués sur le marché local : il est bien connu que la vente locale finance les exportations de nos produits ligneux -
- . Déséquilibre enfin au niveau de l'emploi : importance plétorique du personnel subalterne par rapport à l'encadrement ; absence inexplicable de cadres nationaux - Conséquence, la masse salariale versée à la main-d'oeuvre africaine est sensiblement égale, voire supérieure, à celle versée à quelques cadres expatriés -

- La Production -

Les livraisons de grumes à nos usines atteignent chaque année un peu plus de 2 millions de m³ ; mais la transformation absorbe seulement 1 800 000 m³ environ - La production de sciages et placages atteint à peine 760 000 m³ - Le rendement global de nos usines tourne autour de 40 - 42 % - La répartition des produits suivant leur nature est donnée dans le tableau ci-après :

Nature des Produits	Sciages (m ³)	Placages (m ³)		Contre Plaqué (m ³)	Panoscif (m ³)	Px Latte-Portes (m ³)	Parquet (m ³)
		D	T				
Capacité installée	2 300 000	255 000	45 000	65 000	6 000	25 000	1 000 000
Production	700 000	100 000	10 000	55 000	5 500	20 000	800 000
		110 000					

On constate à l'examen de ce tableau que les usines travaillent nettement en dessous de leur capacité - Cela s'explique par l'insuffisance des approvisionnements, mais également par le fait que toutes les usines travaillent sur contrat : il n'y a pas de stocks en souffrance dans les magasins ou sur les parcs de nos usines - Le déséquilibre constaté ci-dessus apparaît nettement sur ce tableau -

En fait le niveau actuel de la production industrielle date déjà de quelques années : elle stagne par la crise que traverse la profession, mais aussi par le jeu de fermeture de certaines usines et d'ouverture de nouvelles unités - Il y a enfin l'incidence des facteurs de coûts très élevés et qui rendent nos produits moins compétitifs à l'extérieur, et partant des commandes de moins en moins soutenues - On peut citer :

- . Le coût de l'énergie
- . L'intervention du transporteur
- . L'importance des amortissements, car l'installation d'une usine en Côte d'Ivoire coûte au moins 2 fois plus chère -
- . La faible productivité de nos usines -

Mais aussi ,

- . L'absence d'une volonté industrielle chez nos professionnels, car on transforme généralement pour pouvoir exporter ; l'usine est perçue comme une activité marginale -
- . Le fait que l'industrie ivoirienne est trop traditionaliste et préfère s'adresser à l'administration pour résoudre ses crises plutôt que de se soumettre aux mutations que commande l'industrie moderne -
- . Le choix délibéré de nos industriels de payer leurs pertes industrielles par les gains sur l'exportation des grumes -

La quasi totalité (75 à 80 %) de la production ligneuse est exportée -
Trois filières se partagent les produits destinés au marché local :

- . Les dépôts-vente
- . les livraisons aux entreprises du bâtiment et des travaux publics -
- . La vente aux particuliers et aux commerçants dioula -

- L'organisation Administrative -

Les industries du Bois en Côte d'Ivoire appartiennent à :

- . des entreprises individuelles, cas généralement des unités artisanales -
- . des Sociétés Ivoiriennes, très peu nombreuses et d'un poids économique assez modeste -
- . des sociétés étrangères, propriétés d'étrangers installés en Côte d'Ivoire ou filiales de sociétés mères installées à l'étranger - Ce sont de loin les plus importantes économiquement -

Leurs capitaux et leurs dirigeants, et même l'encadrement, sont tous étrangers - Ces sociétés reçoivent directives et carnets de commande des sociétés mères - On comprend alors qu'elles soient si peu sensibles aux objectifs d'industrialisation et à la politique d'ivoirisation du Gouvernement - Une triste constatation à cet égard : les usines les plus touchées par la "crise" sont celles à capitaux ou avec participations Ivoiriens (ADK, FPB, Scierie de Gagnoa, Log Ivoire, AIB, Sotraboi, etc...)

- Situation financière des Industries du Bois -

Toutes les usines de transformation du Bois connaissent une situation financière catastrophique soit de façon permanente soit à la suite des crises - Cette situation s'explique généralement par les facteurs qui influent sur la production et mentionnés plus haut -

Il y a lieu d'ajouter cependant :

- . le peu d'intérêt manifeste des Banques pour tout ce qui touche l'industrie du Bois : le défaut du soutien des Banques freine les activités industrielles et accentue leur endettement -
- . le coût excessif des pièces de rechange, d'auc de la maintenance du matériel de production -
- . l'impossibilité pour l'industriel de récupérer la TVA déductible -
- . L'importance des frais de personnel expatrié : ils représentent 50 à 70 %, voire plus, du total des frais de personnel de l'usine -

À la fois industrielles et exportatrices, la rentabilité de nos usines est durement affectée par la concurrence que se font à elles mêmes les industries du Bois en exportant les grumes, car la transformation de la grume à l'extérieur est plus rentable que celle qui s'opère en Côte d'Ivoire -

3 - LES DIFFICULTES DES INDUSTRIES DU BOIS -

Les difficultés des Industries du Bois sont à la fois internes à la profession et d'ordre externe - Nous n'insisterons pas sur les causes endogènes, elles ont été largement évoquées dans les pages qui précèdent - Les difficultés externes se situent au niveau de :

- L'approvisionnement -

L'approvisionnement des usines est rendu difficile par :

- . La priorité accordée aux exportations de grumes : le taux de transformation est tombé à 36 % alors qu'il avoisinait les 40 % en 1976 -
- . L'appauvrissement quantitatif et qualitatif des forêts en essences de valeur -
- . La destruction du patrimoine forestier par les défrichements anarchiques des massifs forestiers -
- . L'éloignement de l'usine des zones d'extraction du bois -

- Du financement -

Compte tenu de la faible rentabilité reconnue aux industries du bois, les Banques accordent peu d'attention aux installations industrielles du secteur - Par contre des facilités sont souvent accordées pour les opérations d'exportation de grumes -

- Des facteurs externes de coût, qui grèvent lourdement les prix des produits industriels - Parmi ceux-ci, on peut citer :

- . L'énergie et son corollaire : le transport -
- . Les frais d'exportation constitués principalement des droits de sortie et des taxes de port -
- . Le taux de fret nettement supérieur à celui des produits concurrents du Sud-Est Asiatique -

Toutes ces difficultés pourront être surmontées pour une meilleure redynamisation de l'industrie du Bois : il suffit qu'il y ait à la base une réelle volonté d'agir -

4 - CONCLUSION

L'industrie du Bois est sérieusement malade, elle ne peut être remise sur pied que par une action concertée, vigoureuse et réaliste -

Du côté des Pouvoirs Publics, il s'agit d'abord d'affirmer la volonté politique par :

- . l'orientation à donner au secteur -
- . la définition des objectifs à atteindre -

- . La planification des actions à mener -

Il faudrait ensuite étudier et arrêter des mesures pratiques qui pourraient consister :

- . dans l'immédiat à décourager les exportations massives de grumes par le biais de la taxation et de l'interdiction d'exporter certaines essences sous forme de grumes -

A encourager la transformation industrielle et singulièrement l'exportation de produits transformés par la réduction substantielle des droits de sortie -

- . A terme, à promouvoir la consommation locale et sous-régionale, des produits ligneux - Il serait opportun à cet égard d'étudier l'organisation d'un salon du Bois à l'instar du SITRA -
- . En l'étude permanente de toutes mesures d'incitation à la transformation industrielle, voire à la valorisation maximale de la matière ligneuse : aménagement de la règle du quota, allègement des charges fiscales, institution d'un crédit de financement favorable (ou propre) aux Industries du Bois -

Chez les Industriels il y a lieu de manifester une volonté sincère d'industrialisation et une adhésion totale à l'orientation et aux objectifs du gouvernement - Cette volonté doit également se traduire par :

- . La reconversion des mentalités et l'abandon de vieilles habitudes -
- . La restructuration des entreprises pour les adapter aux conditions nouvelles de l'économie -
- . La disponibilité d'investir et de créer de nouvelles unités plus performantes -

Le soutien des pouvoirs publics sera à la mesure de l'effort des Industriels -

En tout état de cause, l'importance et l'intérêt économique et social que représentent les Industries du Bois, ne peuvent laisser indifférents, ni échapper à l'attention et à l'action soutenues de ceux qui ont la charge de ce secteur -

